

Le patrimoine religieux bâti La différence gaspésienne

Denis Boucher et André-Yanne Parent

Volume 50, numéro 3 (178), novembre 2013, février 2014

Je crois, tu crois, il croit...

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/70675ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Musée de la Gaspésie

ISSN

1207-5280 (imprimé)

2561-410X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Boucher, D. & Parent, A.-Y. (2013). Le patrimoine religieux bâti : la différence gaspésienne. *Magazine Gaspésie*, 50(3), 37–38.



Le patrimoine religieux bâti

La différence gaspésienne

La région Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine compte 104 lieux de cultes, ce qui en fait la région du Québec qui possède le plus de lieux de culte par habitant. Il s'agit d'une des nombreuses particularités qui distinguent la Gaspésie du reste du Québec à ce chapitre. Portrait* de ce patrimoine religieux bâti à travers ses caractéristiques, le soutien à sa préservation et son devenir.

◆ **Denis Boucher** et **André-Yanne Parent**,
Montréal

Restauration de l'église de Bonaventure en 2007.
Photo : Jean-Marie Fallu

Les lieux de culte gaspésiens

En micmac, le nom de la péninsule gaspésienne signifie la « fin des terres ». Ce « bout » du monde québécois a été le premier site sur lequel une croix fut plantée en Nouvelle-France, par Jacques Cartier, laissant déjà présager un terreau fertile pour le développement d'un patrimoine religieux riche.

Le passé gaspésien se distingue par son caractère multiconfessionnel. La Conquête britannique et l'immigration qui lui succède ont marqué l'identité de la région et, si la majorité des lieux de culte gaspésiens sont catholiques (71), la présence anglicane et protestante est toujours bien vivante. En effet, il y a toujours quinze églises anglicanes, neuf églises unies, deux églises presbytériennes, deux églises pentecôtistes,

deux églises baptistes. Ainsi, près d'un tiers des lieux de cultes gaspésiens sont de confession « autre » que catholique.

La richesse du patrimoine religieux de la région est liée à sa diversité d'une part, mais aussi à la valeur architecturale de ses lieux de cultes. La superbe église Saint-Pierre-de-La-Vernière, aux Îles-de-la-Madeleine, est un joyau patrimonial classé et évalué comme incontournable par l'Inventaire des lieux de culte du Québec. Quatorze de ses lieux de culte ont obtenu la cote « exceptionnelle », comme l'église Saint-Dominique à Chandler, l'église Saint-Joseph à Carleton-sur-Mer ou encore l'église Saint-Bonaventure à Bonaventure. Il convient aussi de noter que six de ces lieux de culte exceptionnels sont situés à Percé, dont l'église Saint-James qui a

été érigée pour une des plus anciennes communautés anglicanes de la région. La Gaspésie possède également seize lieux de cultes de valeur supérieure. L'église Sainte-Brigitte à Maria, entièrement en brique, ou l'église Knox Presbytarian à New Carlisle, en bois, témoignent de la diversité architecturale propre à la péninsule.

Sur ces cent quatre lieux de culte, la Gaspésie en possède trente-huit construits après 1945, excluant les chapelles conventuelles et les lieux qui n'ont plus de fonction religieuse. Certains de ces lieux de culte modernes présentent des caractéristiques architecturales uniques, comme la cathédrale du Christ-Roi de Gaspé conçue par Gérard Notebaert et datant de 1968.



Datant de 1850, l'église de Carleton est aujourd'hui la plus ancienne des églises catholiques de la Gaspésie. Elle se démarque tout particulièrement par la richesse de sa décoration intérieure. Le tableau représentant la mort de Saint-Joseph, patron de l'église, a été peint par Antoine Plamondon en 1882. Ce tableau a fait l'objet d'une restauration par le Centre de conservation du Québec grâce à une intervention du Conseil du patrimoine religieux du Québec. Photo : vers 1940. Fonds de l'Action catholique. Bibliothèque et Archives nationales du Québec à Québec. P428, S3, D14, P27.



La Cathédrale du Christ-Roi de Gaspé en restauration. Certains lieux de culte modernes présentent des caractéristiques architecturales uniques comme la cathédrale de Gaspé conçue par Gérard Notebaert et datant de 1968. Photo : Jean-Marie Fallu, septembre 2013.

Un soutien remarquable à la restauration du bâti religieux

La région a pu bénéficier d'un soutien substantiel du gouvernement du Québec pour le maintien de son patrimoine religieux bâti par le biais de son mandataire, le Conseil du patrimoine religieux du Québec, et la collaboration de la Table de concertation du patrimoine religieux de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine. Depuis 1995, quelque 8,3 M\$ ont été versés en subventions pour des projets de restauration de bâtiments, d'orgues ou d'œuvres d'art. Les communautés gaspésiennes ont donc recueilli pas moins de 3,5 M\$ pour compléter le financement. Ces investissements ont ainsi permis de soutenir une soixantaine de projets sur l'ensemble du territoire de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine. Nous pouvons remarquer que les travaux de toiture (28) dominent dans les interventions effectuées, suivies par la maçonnerie et les fondations (16). Quatre projets ont concerné des œuvres d'art, des décors intérieurs ou un orgue.

Le bilan gaspésien est impressionnant, encore plus si on le compare à d'autres régions du Québec. La Côte-Nord par exemple, qui a une population comparable – mais une occupation du territoire plus jeune –, a vu se réaliser quelque dix-huit projets

subventionnés pour un peu plus de 2 M\$ d'investissement.

Il faut cependant souligner que la valeur patrimoniale des églises de la Gaspésie a certainement contribué à une telle implication. L'attachement et la fierté pour les églises de la région se traduisent aussi par une plus grande stabilité dans les usages religieux. En effet, le mouvement de vente, de fermeture et de transformation des églises n'est pas comparable, toute proportion gardée, avec le reste du Québec.

Des églises en mutation

On dénombre en effet seulement quatre églises en mutation. De plus, ces dernières ont toutes une valeur patrimoniale supérieure ou exceptionnelle, ce qui distingue encore une fois la Gaspésie par rapport aux tendances observées dans le reste du Québec. D'abord, l'église Saint-Laurent à Matapédia a été vendue à la municipalité. Celle-ci étudie actuellement différents scénarios d'utilisation multifonctionnelle tout en voulant conserver un espace de culte. L'église Saint-James de Percé a été achetée par la Fondation du patrimoine de Percé, un organisme à but non lucratif (OBNL), mais elle n'a toujours pas de nouvel usage. L'église Saint-Paul de Gaspé a aussi été achetée par un

OBNL et est maintenant utilisée comme centre culturel, mieux connu sous le nom de *La Petite Église*. Enfin, l'église Saint-James de Gaspé est fermée et toujours à vendre. Il convient de souligner que trois de ces églises en mutations sont de tradition anglicane, témoignant de la diminution de la population de cette confession en Gaspésie.

Les clochers de la Gaspésie représentent non seulement un patrimoine distinctif, diversifié et très riche. Il y a dans ce corpus des particularités qui en font une véritable signature pour la région. À ce titre, l'exercice proposé par le dernier Forum international d'architecture vernaculaire (Gaspé-Percé, juin 2013) d'intégrer les lieux de culte dans notre lecture du paysage unique de la Gaspésie est à poursuivre. D'autant plus que les efforts pour la transmission de ce patrimoine sont réels et impressionnants. Le Conseil du patrimoine religieux du Québec salue en terminant le travail remarquable de la Table de concertation régionale du patrimoine religieux, qui œuvre depuis près de 20 ans au soutien et la mise en valeur de cet héritage bien vivant. ♦

* Les auteurs sont chargés de projet au Conseil du patrimoine religieux du Québec. Ils ont bénéficié du soutien à la recherche de Geneviève Senécal, agente de recherche au Conseil.